

NAISSANCE D'UNE BCD EN MATERNELLE

PREMIER ACTE

On nous reproche quelquefois de ne pas faire assez de place à la relation de pratiques. Le texte de Jean-Louis BRIAND présenté ci-dessous rompt avec le caractère - volontairement - théorique de notre revue puisqu'il raconte l'implantation d'une BCD dans une école maternelle de la proche banlieue parisienne. Restera à son auteur à nous dire dans quelque temps les effets de cette innovation sur la vie et les apprentissages des enfants de son école.

La BCD de l'école maternelle Edouard Vaillant, à Bobigny, n'a que sept mois d'existence. L'heure n'est donc pas au bilan, mais la fin de l'année scolaire étant proche, c'est le moment de faire le point sur l'action engagée, ses limites, ses perspectives et, pourquoi pas, d'en faire profiter quelques lecteurs des Actes de Lecture.

L'école est implantée dans un quartier qualifié "d'îlot sensible" ; derrière l'euphémisme, il faut comprendre : familles démunies pour cause de chômage, familles désunies, familles immigrées mal ou peu intégrées, toujours plus ou moins en partance, drogue, petite délinquance, échec scolaire... on connaît trop bien.

Le groupe scolaire comprend deux écoles primaires et deux maternelles. Les moyens de "lutte contre l'échec scolaire", selon la formule consacrée, ne sont pas négligeables : un GAPP, deux classes de perfectionnement, trois classes d'adaptation, une classe pour non-francophones. Seule, l'une des deux écoles maternelles, un peu excentrée par rapport au groupe, ne bénéficie pas directement de ces moyens. Le miracle ne s'est toujours pas produit : l'échec et son lot de difficultés est là et bien là.

L'équipe enseignante de l'école maternelle Vaillant ne croit pas, ou plus, à l'efficacité d'une réponse de type médico-pédagogique face aux problèmes posés. C'est pourquoi une réflexion s'est engagée il y a quelques années, puis s'est élargie à d'autres partenaires (ASEM, animateurs de centres de loisirs, parents FCPE). En voici, rapidement évoquées, les grandes étapes qui aboutissent à la création de l'actuelle BCD et à une réorganisation de l'école.

Un peu d'histoire...

Lorsque le quartier, en 1983, s'est vu attribuer le label "îlot sensible", des moyens ont été négociés par l'école avec l'administration de l'époque. C'est ainsi que le principe d'un stage autogéré de formation continue de six semaines réparties sur trois ans a été arrêté.

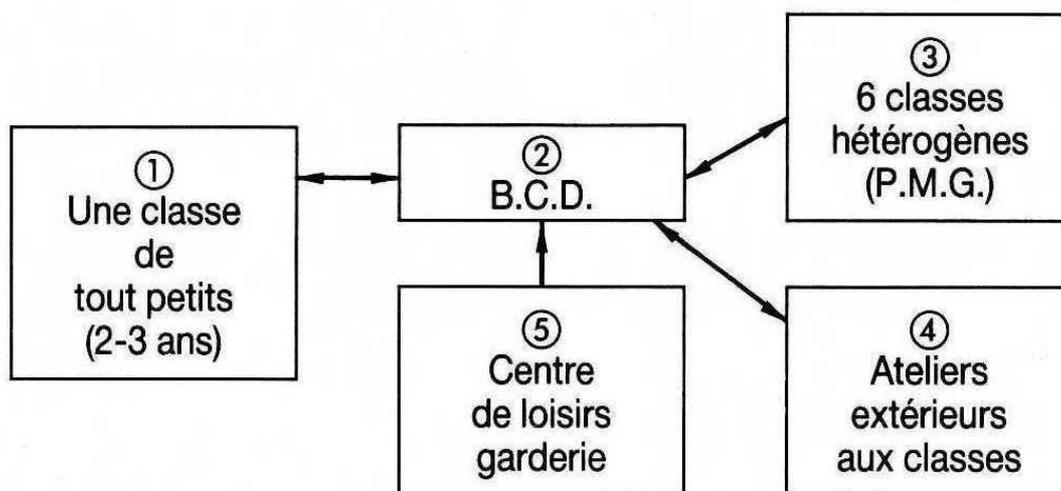
- **1983-1984** Thème central : "l'intégration"
 - intégration du personnel ASEM dans l'action éducative,
 - intégration du centre de loisirs dans les projets,
 - intégration d'enfants handicapés (trois enfants trisomiques, deux enfants malentendants),
 - liaison crèche-école (projet de participation des enfants de la crèche à la vie de leur future classe dès le mois de mars),
 - liaison maternelle-CP (projet de chorale...),
 - élaboration d'un PAE pour l'implantation d'un centre documentaire et l'enrichissement du fonds de littérature enfantine pour le prêt déjà existant.
- **1984-1985** Bilan des actions engagées. Réflexion sur les contenus.
 - le fonctionnement du self-service au restaurant scolaire,
 - les problèmes de concertation avec le centre de loisirs,

- la diversité culturelle et les pratiques éducatives,
 - la construction des savoirs (en mathématiques, en musique, en EPS),
 - mise en route du centre documentaire avec libre accès et demi-permanence d'un adulte.
- **1985-1986** Une nouvelle organisation de l'école.
 - créer une BCD à partir de l'actuelle bibliothèque de prêt et du centre documentaire,
 - créer des classes hétérogènes (petits, moyens, grands),
 - créer des ateliers permanents animés par des adultes déchargés de classe (le permanent BCD, le RPM, la RPP, l'institutrice d'adaptation, la demi-décharge de direction, des parents, les bibliothécaires municipaux, les animateurs de la Maison de l'Enfance).

Cette gestation a pris en réalité plus de trois années. Certaines enseignantes de l'école travaillent ensemble depuis près de dix ans. Même si les stages d'école ont constitué des temps forts dans la réflexion, l'évolution s'est opérée lentement au travers du cheminement individuel de chacun et des centaines d'heures de réflexion collective que représentent plusieurs années de travail en commun.

Le fonctionnement actuel de l'école

Sans entrer dans le détail du fonctionnement et des activités, on peut représenter l'organisation de l'école à partir du schéma suivant :



① Depuis février, les petits participent aux animations de la BCD. Ils viennent également consulter le menu de la cantine.

② La BCD est ouverte de 9h15 à 16h15. Elle assure trois services généraux : libre accès, prêt, animations-ateliers lecture.

③ Le groupe de référence de chaque classe se compose de 14 grands, 9 moyens, 11 petits, soit 34 enfants au total.

④ Ces ateliers sont animés par un RPM, une institutrice d'adaptation et la directrice sur une partie de son temps de demi-décharge.

⑤ Les animateurs utilisent ponctuellement la BCD comme lieu ressource depuis janvier.

Ce scénario paraîtra classique à tout lecteur (enseignant, parent, bibliothécaire, animateur) impliqué depuis plusieurs années dans la vie d'une BCD, désormais sur orbite ; notre entreprise lui semblera peut-être même assez modeste, somme toute. (Mais sont-ils si nombreux ces lecteurs-là ?) En tout cas, pour l'équipe éducative de l'école, ce fut une aventure, tout au moins au début de l'année ; voire

même une petite révolution pour quelques-uns qui sentirent le rythme de leur tranquille évolution perturbé par une dynamique dont ils n'avaient pas anticipé tous les effets.

Après sept mois de fonctionnement, ce qu'on peut penser...

● DU LIBRE ACCÈS

Lorsqu'une équipe décide de doter une structure, telle qu'une BCD, d'un adulte permanent, elle attend en retour des preuves - en terme "d'efficacité" ou de "rentabilité" - qu'elle a fait un bon choix et c'est bien normal.

Mais il est tentant d'éviter de prendre le risque de se tromper; il existe pour cela au moins deux possibilités :

- le bain d'écrit organisé : à chaque classe (ou demi-classe) sa séance avec le "maître-lecteur" ;
- un libre accès régulé par un nombre limité d'enfants d'une même classe pouvant utiliser la BCD en même temps.

Ces deux solutions représentent, à mes yeux, un leurre : on ne régule pas en planifiant la transhumance et limiter la fréquentation n'est pas réguler.

C'est pourtant pour la deuxième solution que l'équipe a opté ! Pourquoi ne pas avoir laissé la vie, le temps et l'espace mis à disposition se charger de réguler peu à peu la fréquentation ? J'allais dire... tout simplement. Sans doute, ce n'est pas si simple. Mais ce qui est loin d'être simple, pour sûr, c'est le système de "passeports BCD" par lequel il faut passer au niveau de certaines classes... BCD animation, BCD auditorium, BCD accueil (il y a même une BCD libre utilisation... comme si l'utilisation pouvait être aussi obligatoire !).

Devant toute cette "paperasserie" (écrit fonctionnel, pour qui ?), il doit forcément y avoir des envies, des projets ou des besoins qui se perdent en route.

Pour le libre accès donc, il reste à en faire un réel accès... libre, même si la fréquentation actuelle autorise à être optimiste.

● DE LA CONCURRENCE DES ACTIVITÉS BCD-CLASSES

Il faut dire tout d'abord que cette notion d'activité concurrente passe mal auprès des collègues ; ils lui préfèrent la notion d'activité complémentaire. Sauf que ce n'est pas la même chose du tout. Il faut avoir à l'esprit qu'on est en maternelle, pas en élémentaire. Pourtant, avec ou sans leçon de math, la réaction est identique : s'il doit y avoir concurrence, cela ne peut être qu'entre les apports (ou les rôles) respectifs de chaque adulte - le permanent BCD et les enseignantes - confrontation jugée trop risquée, d'où refus et fuite dans la complémentarité des interventions.

Il semble difficile d'imaginer qu'un enfant puisse se dire : "Maintenant, je peux faire ceci en classe ou cela à la BCD... Bon, je choisis la BCD"

Quel statut social accorde-t-on à un enfant à qui l'on interdit, au nom d'un soi-disant principe pédagogique, d'effectuer ce type de choix ? Et par suite, quel statut de lecteur ?

Le système des "passeports" évoqué plus haut et le mode d'inscription aux animations ou ateliers proposés par la BCD (annoncés par courrier et affichage une semaine à l'avance) ajoutent encore à la difficulté de faire évoluer cet aspect essentiel.

● DE LA POLITIQUE D'ANIMATION DU FONDS LITTÉRATURE ENFANTINE

Nous disposons actuellement d'environ 500 livres, c'est insuffisant pour 230 enfants, mais le fonds s'accroît progressivement, quantitativement et qualitativement.

Les animations (une séance d'une demi-heure par jour) ont essentiellement un caractère promotionnel : présentation d'albums - de nouveautés - de magazines tels que Toboggan, Toupie.

Plus ponctuellement, l'animation portera sur un thème (quelques histoires qui font rire ou font peur), les enfants sont alors invités à dire ce qui les fait rire ou encore à tenter d'expliquer comment l'auteur s'y prend pour les faire rire.

Enfin, une fois par semaine, une collègue RPP s'installe pendant une heure dans la salle de bibliothèque et joue un rôle de médiateur auprès des lecteurs présents.

Incontestablement, les animateurs ont une influence sur le prêt : les livres présentés sortent plus

souvent que les autres. Cependant, il y a peu de lecture sur place ; il est vrai que le confort de la salle laisse à désirer mais les aides à la lecture sans doute plus encore...

Par ailleurs, il reste une ambiguïté à lever. Comment le petit lecteur de littérature enfantine que je suis, moi le permanent BCD, peut-il espérer aider ou conseiller convenablement des lecteurs potentiels de 3, 4 ou 5 ans ? En lisant, bien sûr, mais aussi en se formant. Sur ce point, une collaboration avec les bibliothécaires municipales serait fructueuse, elle reste quasi inexistante.

● DES RECHERCHES DOCUMENTAIRES

Si le fonds de littérature enfantine paraît relativement pauvre, les ressources documentaires sont plutôt riches. La BCD bénéficie sur ce plan de l'important travail réalisé par l'équipe en 1983-1984. Des livres documentaires, mais surtout des classeurs remplis de superbes photos d'animaux, de fleurs, etc., découpées dans des revues et un important stock de documents regroupés dans des chemises cartonnées que l'on peut découper à loisir. De ce fait, le centre documentaire, utilisé comme lieu ressource, fonctionne plutôt bien.

Il reste à perfectionner le classement et l'adressage des documents pour permettre une plus grande autonomie dans les recherches effectuées par les enfants.

D'autre part, les classes ayant tendance à multiplier les démarches d'utilisation du type lieu ressource, la lecture sur place des documentaires est rare et c'est dommage.

● DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

L'organisation de l'école en classes hétérogènes multi-âges a provoqué d'emblée de multiples situations d'entraide entre les enfants : des "grands" prenant en charge les plus jeunes, les "moyens" imitant les "grands", des "petits" demandant de l'aide aux plus grands et, du même coup, prenant de l'indépendance par rapport à l'adulte.

Cet aspect de l'entraide se retrouve à la BCD : un "grand" qui montre à un plus jeune comment utiliser la photocopieuse, un petit qui, à son tour, initie son copain ; les plus jeunes ont souvent besoin d'aide pour utiliser les walkman, il n'est pas rare qu'un grand le fasse à ma place ; bref, les exemples sont nombreux.

Mais tout cela garde un caractère très ponctuel. Il faudra du temps pour que la BCD acquière une part d'indépendance vis-à-vis des groupes classes (et donc un droit à la concurrence). Alors, des projets pourront naître, réalisés conjointement par des enfants d'âge et d'origine différents. Cela existe déjà au niveau des classes et c'est en partie ce qui retarde le processus au niveau BCD, à mon avis. Mais, paradoxalement, une fois vaincues les résistances des adultes, la BCD profitera pleinement de l'expérience vécue dans les classes. Alors, soyons patients et optimistes !

● DE L'OUVERTURE AU QUARTIER

Au moment où s'ouvrait la BCD, à la rentrée 1986-1987, avait lieu l'ouverture d'une Maison de l'Enfance (public 5-12 ans) sur le quartier Vaillant. L'école maternelle a participé à la fête, animé des stands aux côtés des animateurs. Le contact avait eu lieu.

Depuis, quelques actions conjointes ont été menées mais la collaboration BCD-Maison de l'Enfance reste un chantier possible, mais actuellement délaissé.

Nous avons plus progressé avec les animateurs et animatrices de la garderie et du Centre de loisirs qui utilisent la BCD comme lieu ressource depuis janvier et qui participent depuis quelque temps aux réunions de concertation. Le travail d'information et de formation qui s'est engagé permet d'espérer l'intégration progressive de la structure BCD dans les pratiques éducatives des animateurs. Si les parents ne parlent plus de "l'ABCD" (jeu de mots !) mais de la BCD, c'est qu'ils sont venus chercher leur enfant un soir dans le salon lecture et que l'animateur leur a donné quelques précisions sur les caractéristiques du lieu... Cela dit, le degré d'implication, voire de complicité des familles dans le fonctionnement de la BCD, est quasi nul. Leur adhésion se limite, dans le meilleur des cas, à une attitude confiante ou complaisante. Pourtant, nous n'avons pas ménagé les explications et les portes sont toujours grandes ouvertes. Il faudra repartir en campagne... et vite, en trouvant des formes plus appropriées.

Perspectives

Tout en acceptant d'assurer la permanence BCD pendant un an, j'avais posé comme principe, en ce début d'année scolaire, qu'un collègue de l'équipe prenne la relève l'année suivante. Ceci afin d'éviter une spécialisation qui, à la longue, risquerait d'éloigner le permanent de la réalité de la vie des classes hétérogènes. En outre, ce principe d'alternance me paraît un bon mode de formation à la pratique pédagogique en classe hétérogène. J'ai l'intuition que la décision sera douloureuse à prendre car les candidats à la permanence BCD ne sont pas légion pour l'instant... mais chaque chose en son temps. Quoiqu'il en soit sur la base de cette rapide analyse d'une première année de fonctionnement, il est possible de fixer quelques priorités d'action pour l'an prochain :

1. Revoir les modalités de libre accès dans le sens d'une plus grande souplesse.
2. Faire évoluer l'idée d'activités concurrentes.
3. Enrichir le fonds littérature enfantine et améliorer les animations.
4. Engager une collaboration à long terme avec la bibliothèque municipale et la Maison de l'Enfance.
5. Trouver des formes d'action qui sensibilisent et impliquent réellement les familles.

Enfin, j'ai personnellement toujours en tête le projet de créer un atelier lecture, non plus en utilisant des diapos sur papier calque mais à l'aide d'ELMO 0... Ça viendra. D'autant plus vite que la communication, actuellement brouillée, avec des collègues de l'élémentaire, a besoin d'un médiateur objectif pour progresser vers plus de cohérence pédagogique particulièrement en matière de lecture et d'apprentissage. En somme, nous avons beaucoup fait en peu de temps mais (presque) tout reste à faire ! Yves PARENT ne disait-il pas un jour qu'il fallait compter cinq années pour mettre définitivement une BCD sur son orbite ? Eh bien, disons que nous n'en sommes qu'au premier acte et qu'il y en aura d'autres. Donc, à suivre...

Jean-Louis BRIAND
instituteur permanent BCD